



ARMOY

Édito...

Madame, Monsieur,

C'est la rentrée au groupe scolaire Armoy-Le Lyaud !
322 élèves dont 122 en maternelle et 200 en primaire,
110 de la commune d'Armoy et 222 de la commune
de Le Lyaud ont pris ou repris le chemin de l'école.
Après la fermeture d'une classe l'année dernière il a
fallu en rouvrir une cette année. Un effectif malgré
tout chargé puisqu'une moyenne de 27 élèves par classe,
mais nul doute que nos enseignants sauront cette an-
née encore, faire face et donneront à nos enfants
l'éducation qu'ils méritent.

Le sujet principal de cet été : bien sûr la sécheresse.
Si elle a été bénéfique aux barbecues il n'en n'a pas
été de même pour nos pelouses et plus grave, pour les
pâturages.

Côté travaux sur la commune, l'aménagement de la
RD 26 aux "Près Carrés" est terminé, à l'exception de
France Telecom dont on attend toujours l'intervention....
au grand dam des riverains des "Passieux" et je les
comprends.

L'enrôbe sur le chemin piétonnier en direction de l'école
et sur les parkings de la mairie est terminé.
Dans le cadre des économies d'énergies, l'éclairage très
énergivore du stade a été remplacé par des lampes
LED.

Je vous souhaite à tous une bonne rentrée

Daniel CHAUSSÉE

////////// Sommaire

Édito	p.2
Evènements	p.3
Rencontre avec	p.4-5
Comptes-rendus Conseils	p.6
Vie de la commune	p.7
Vie des associations	p.8-12
Détente	p.13
Infos diverses	p.14-16
Bibliothèque	p.17
SIVOM	p.18
Vivre ensemble	p.18
Agenda et État Civil	p.19
Infos pratiques	p.20

////////// Infos

Mairie : 202, route du Bois de la Cour

Heures d'ouverture :

Lundi 9 h - 12 h et 13 h 30 - 16 h

Mardi, mercredi, jeudi 9 h - 12 h

Vendredi 9 h 30 - 12 h

Tél. 04 50 73 95 74

Fax 04 50 73 98 57

Mail : mairie@armoy.fr

Site : www.armoy.fr

Permanences du maire : sur rendez-vous



> Directeur de la publication :

Daniel Chaussée

> Comité de rédaction :

Patrick Bernard, Jean-Pascal Cézard,
Thérèse Cochard, Martine Siéger

> Création et impression :

Fillion Imprimerie



Rentrée scolaire



Soirée disco

FRANCK DEVAUX ARTISTE



Fondateur à l'âge de 25 ans de la Compagnie Saupalin, spécialisée dans les spectacles de rue et de cirque contemporain, Franck Devaux habite à Armoy, dans le quartier des Deudes.

Nous l'avons rencontré dans son atelier situé dans des locaux de l'espace Tully.

Natif de Thonon, Franck a obtenu un BTS en dessin industriel au lycée du Fayet et a exercé pendant quelques mois comme dessinateur chez Actini ; passionné de jonglerie et surtout de diabolo, il apprend toutes les figures avec une émission de télé ; un ami l'entraîne à l'école de Cirque de Genève, 2 années de formation professionnelle tout en donnant des cours de jonglerie dans les MJC du secteur pour financer ses études.

Il intègre ensuite l'école du cirque d'Annecy comme enseignant, en parallèle fonde la compagnie Saupalin avec quelques amis et prépare son premier spectacle.

Pourquoi ce nom ?

D'abord pour la sonorité tout en douceur du nom, et en référence au "sopalin" utilisé pendant les spectacles en plein air pour s'asseoir !

Comment se faire connaître ?

C'est par le spectacle "Têtes en l'air" avec trois personnages sur échasses à différentes hauteurs

et avec des costumes bariolés conçus par Géraldine Clément (costumière à Evian). Ce spectacle a connu un très grand succès, il a "tourné" pendant plus de 10 ans en France et à l'étranger (en Europe, mais aussi aux USA et au Canada, et même en Jordanie où nous avons vécu une expérience mémorable). Il s'agit d'un spectacle déambulatoire, d'un jeu sans parole avec le public, avec un scénario bien rodé, d'une durée de 1 heure 30. C'est un travail très physique, il faut tenir des positions demandant appui et équilibre.

D'autres spectacles ?

Oui, bien sûr, il y a eu "Balade à 1000 temps" (déambulatoire sur roue unique Segway), "la couleur des anges", "petit à petit" (spectacle de clown moderne, plus dans la poésie que dans le gag).



Actuellement, je prépare un nouveau spectacle, avec la même costumière et 6 artistes, pour l'été prochain ; j'ai trouvé beaucoup d'idées pour les tissus et les formes sur Internet, en regardant des sites de couture, de design, de décoration et en discutant entre nous.

Et sur le plan économique ?

Je fais ça depuis 25 ans et je ne me lasse jamais ! mais il faut reconnaître la fragilité financière de ce type de métier, quand un spectacle "marche", tout va bien, mais si ce n'est pas le cas, on est vite très mal... Nous avons une convention avec la ville de Thonon qui nous soutient ; je bénéficie du statut d'intermittent du spectacle (mais il faut un certain nombre de jours de spectacle pour en bénéficier). Et puis je donne toujours des cours des arts du cirque (jongleries, acrobaties, équilibre sur objet, portés, art clownesque) à l'IFAC à Thonon tous les mercredis après-midi, permettant de développer l'imagination et le travail en équipe. Le cirque aujourd'hui est beaucoup plus poétique, musical, il est basé sur l'émotion, l'esthétique et la finesse... rien à voir avec le cirque d'antan !



Pour en savoir plus, voir le site
www.saupalin.com

Pharmacie de Noyer
 388, av. de Thonon - Noyer - 74200 Allinges

Matériel médical
Oxygénothérapie - Orthopédie
 (Bas de contention - ceintures...)

Location - Livraison à domicile - Vente
 click & collect

forum
santé

Compta
M
 Société d'expertise comptable

Laetitia OLLIVIER
 Expert Comptable

Rés. "Le Moulin" - 40, route des Blaves - Noyer
 74200 ALLINGES

Tél. 04 50 76 26 38 - Port. 06 84 67 21 96
lcmcompta@orange.fr

NEXT VISION
 LA REFERENCE
 IMAGE & SON

BOSE **Panasonic** **marantz** **SPECTRAL** **B&W**

5 Rue Marc Courriard 58 Avenue de Genève
 74100 ANNEMASSE 74200 THONON LES BAINS
 Tel : 04 50 36 37 88 WWW.NEXTVISION.COM Tel : 04 50 73 38 05

FROMAGERIE
P'tit GIROUD

3565 Chef-Lieu - 74200 ARMOY
04 50 16 43 17
fromagerie.pitgiroud@gmail.com

ARMOY GARAGE
RENAULT **chambre**

Garage & Carrosserie Marcou Mercier s.a.s.
 2417 rue Centre - 74200 ARMOY (A) - Tél. +33 (0)4 50 12 10 00
 E-mail : armoygarage@renault.com

Prêt de pièces Carrosserie toutes marques Location véhicules
 Pneumatiques Déchetterie carrosserie
 Location toutes marques Prêt de véhicules
 Véhicules neufs

LES PRODUCTEURS
 DE
Nos Fermes du Chablais

VOUS ACCUEILLENT DANS LEUR MAGASIN AU
 463 Route des Blaves à Allinges

DU LUNDI AU SAMEDI DE 9 H À 19 H

04 50 16 43 24 / 09 63 59 43 24
fermeschablais@hotmail.com
www.nos-fermes-du-chablais.fr

SÉANCE DU 9 JUILLET

- **Vote des subventions 2019 aux associations** : les montants proposés par la commission Finances sont approuvés, ils restent sensiblement les mêmes que l'année précédente.
- **Thonon Agglomération - Détermination du nombre de conseillers communautaires** : Le nombre total de sièges prévu par la loi (54 en ce qui concerne Thonon Agglomération) peut être majoré de 25% pour assurer une meilleure représentativité des différentes communes, ce qui conduit à proposer de retenir le chiffre de 67 conseillers et de prévoir un suppléant pour les communes n'ayant qu'un seul conseiller. Avis favorable sur cette proposition à l'unanimité.
- **Thonon Agglomération - Débat sur les orientations du PADDi du Bas-Chablais** : le Projet d'Aménagement et de Développement Durable intercommunal initié par la Communauté de Commune du Bas Chablais (CCBC) et repris par Thonon Agglomération doit faire l'objet d'un débat dans chacune des communes composant Thonon Agglomération. Ce PADD tient compte des demandes des communes concernées et est conforme au SCOT, il a été élaboré en concertation avec l'ensemble des communes ; aucune remarque n'est formulée sur ce document.

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE

- **Thonon Agglomération - Avis sur le PLUi du Bas-Chablais** : Ce Plan Local d'Urbanisme intercommunal a été arrêté le 16 juillet par Thonon Agglomération, il va se substituer aux PLU des 17 communes concernées. Avis favorable à la majorité de 3 voix pour et 7 abstentions.
- **Thonon Agglomération - Programme Local de l'Habitat** : le PLH est un document de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat (parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, populations spécifiques). Le PLH comprend un programme d'action détaillé par commune et secteur géographique. Il a été arrêté par Thonon Agglomération le 16 juillet, il prévoit pour la commune d'Armoay la construction de 76 logements dont 21 logements sociaux. Avis favorable à la majorité de 8 voix et 2 abstentions.
- **Thonon Agglomération - Révision des statuts** : Il s'agit d'intégrer un certain nombre de compétences nouvelles. Avis favorable à la majorité de 9 voix pour et 1 abstention.
- **Questions diverses** :
 - + le nombre de conseillers communautaires sera finalement de 54 et non de 67 comme prévu initialement.
 - + carrière du Lyaud : en réponse aux courriers envoyés, Monsieur le Préfet a indiqué que l'aménagement de la circulation des poids lourds ne relevait pas de sa compétence. Le Président du Département a confirmé l'absence de mise en place d'un itinéraire précis pour la circulation des poids lourds.

Société d'Installation et de Production d'Energie

S.I.P.E.

Construction réseaux électriques
Travaux souterrains et aériens - Eclairage public
Location de groupes électrogènes

Z.A.C. du Larry et 3, route d'Armoay
74200 THONON-LES-BAINS

Tél. 04 50 81 90 32 - Tél./Fax 04 50 81 40 24
E-mail : sipe.societe@wanadoo.fr

Pics

Chauffage - Sanitaire
Armoay

Paul Leroy
06 61 81 73 43
pleroy.pics@gmail.com

DEGENEVE Peinture

DÉCORATION INTÉRIEURE • FAÇADES

670, route des Blaves - 74200 ALLINGES
Tél. 04 50 70 55 95
V. Vulliez : 06 38 81 97 64
peinture.degeneve@gmail.com

Le meilleur pour le sport

Un monde de vélo conseillé par des pros. Le sport... mais pas que. Montez haut. Libérez vous des contraintes.

ANTHY / LÉMAN - Espace Léman 3
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI

RENTÉE SCOLAIRE

Vite, Vite il faut se presser, le réveil a déjà sonné ! Un peu raplapla, toilette de chat, petit-déjeuner très vite avalé. Cheveux en pétard, un peu dans le brouillard, je file comme l'éclair, chaussettes à l'envers. Vite, Vite, il faut se presser, c'est la rentrée.

322 élèves sont scolarisés cette année soit 21 de plus que l'année dernière.

Maternelle : 122 Primaire : 200

12 classes au total : 4 maternelles, 7 primaires et 1 classe Grande section/cours préparatoire. Les effectifs étant importants, la classe qui a fermé l'année dernière a été réouverte cette année.

Le nombre d'élèves par classe est d'environ 27.

Cette année, 7 enseignantes ont intégré le Groupe Scolaire Intercommunal Armoys-Le Lyaud :

- Clémence Boccagny complète les temps partiels de Cynthia Lazareth et Edith Cantan en maternelle.
- Julie Guidi assure la décharge de Cathy Chifflet, Directrice du Groupe Scolaire.
- Manuelle Jondeau a en charge la classe de GS/CP
- Magali Masson et Mathilde Richard assurent la classe CE2/CM1. Classe réouverte cette année.
- Aurélie Massabie et Eléonor Pezon ont la charge de la classe de CM1/CM2

Les cours ont lieu de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. L'accueil des enfants a lieu 10 minutes avant de début des cours. Le mercredi est libéré.

L'activité "Aide aux devoirs" est reconduite pour cette année. Elle est assurée par Delphine Gaillard, enseignante. Obligation d'inscrire les enfants pour toute la période et tous les jours. L'activité est facturée 13€50 par semaine, que l'enfant participe ou pas. Elle se déroule de 16h30 à 18h les lundis, mardis et jeudis.



TRAVAUX



- Des travaux de goudronnage ont eu lieu sur le cheminement piétonnier vers l'école et sur le parking à côté de la mairie. Un nouveau "dos d'âne" a été installé à proximité.
- Le deuxième panneau lumineux d'information va être installé à l'entrée de l'Ermitage.
- Une ancienne cabine téléphonique destinée à recevoir un "libre-service" de livres va être installée à proximité des commerces.
- Des projecteurs LED ont été mis en place pour l'éclairage du stade des Pins : meilleur éclairage et consommation réduite.

COMITÉ DES FÊTES

Fête de la musique

Le 22 juin dernier la troisième fête de la musique a une fois de plus connu un grand succès sous un soleil revenu.

L'esprit de la fête de la musique était bien présent ce soir-là.

Nous ne pouvons que remercier les habitants de notre commune qui viennent chaque année un peu plus nombreux toutes générations confondues pour se retrouver et fêter l'évènement.

Une belle soirée musicale pleine de convivialité et d'amitié ; par ailleurs, les membres du comité des fêtes ont proposé restauration et buvette bien appréciées par tous.

Merci aux différents groupes musicaux, aux danseurs et chanteurs, qui ont su donner un bel air de fête à notre commune, allant de chants russes au jazz en passant par de jolies mélodies d'un magnifique duo.

On vous donne rendez-vous l'année prochaine !



Fête de la châtaigne

Notre prochaine fête de la châtaigne aura lieu le 2 novembre.

Cette année rendez-vous est donné sur la place de la mairie dès 17h.

Nous vous y attendons très nombreux.

Mystère au village

Malgré un temps incertain, 192 détectives se sont déplacés dimanche 12 octobre, pour découvrir le Mystère au village du Lyaud et nous les en remercions.

Enfants, ados, adultes ont pu, plan et énigmes à la main, arpenter les chemins du Lyaud pour y découvrir le mot mystère pour les uns (Super Détective) ou le nom du meurtrier du prédicateur (Didier le Meunier).

Le bénéfice de cette manifestation (inscriptions, vente de crêpes et boissons) d'un montant de près de 900 € sera totalement reversé à l'Association des Parents d'élèves de l'école Armoyle Lyaud.

Le Comité des Fêtes d'Armoyle a contribué à la réussite de cette manifestation et il en est très heureux.

Soirée Disco



Une nouvelle fois la soirée Disco a eu un grand succès.

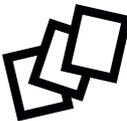
De nombreux convives costumés ou pas s'étaient déplacés pour rire, chanter et danser avec nos deux DJ, qui comme l'an passé ont tout de suite su donner le ton à cette belle soirée qui s'est terminée tard dans la nuit.

Nos commerçants ont eux aussi contribué à la réussite de cette soirée et nous les en remercions vivement.

Rendez-vous à l'année prochaine.

le Clos des Champs
Location de chambres
Studios et appartements meublés
M^{me} et M^{lle} Colliard
3562, Chef lieu
74200 ARMOY
Tél. 04 50 17 33 74
Port. 06 80 89 31 10
le-clos-des-champs@orange.fr


Harclay
ART PAYSAGE
+33 (0)6 30 11 96 82
celine.marclay@orange.fr
74200 Armoyle


FILLION
IMPRIMERIE

FOOT

Nouvelle saison 2019/2020 qui débute avec des effectifs complets dans toutes les catégories :

U7 – 15 enfants.

U9 – 28 enfants.

U11 – 24 enfants.

U13 – 22 enfants.

Que de travail pour les éducateurs et les accompagnants pour encadrer tous les jeunes, merci à eux pour leur engagement.

Les parents, les grands-parents, les personnes qui souhaitent s'investir avec nous au club seront les bienvenus.

- Pour les seniors, 2 équipes cette année avec une quarantaine de joueurs.
- L'équipe 1^{ère} en D4 entraînée par David Delanoy a l'ambition de monter en division supérieure, elle a un effectif de qualité avec beaucoup de jeunes des deux villages. Bonne chance à eux.
- L'équipe 2 en D5 entraîné par Michael Bouchard est très motivée avec un groupe de jeunes et d'anciens qui devrait bien figurer dans leur poule.

Pour le groupement ALPES (Armoy le Lyaud Perignier entente sportive) U15-U17-U19, du nouveau cette année avec Allinges qui rejoint le groupement.

Beaucoup d'effectifs soit 3 équipes en U15 – 2 équipes en U17 – 2 équipes en U19. Gros travail aussi avec les matchs partagés entre les 4 communes. Merci à Orcier et Brenthonne qui prêtent leurs terrains pour certains entraînements. Président du groupement : Christophe Miguet.

Un grand merci à la commune d'Armoy pour l'installation du nouvel éclairage LED au stade des Pins, c'est très apprécié par le club ; ce stade est très courtisé, ce sont pas moins de 200 joueurs qui s'entraînent chaque semaine avec des matchs U19 le samedi soir et les vétérans le vendredi soir.



GOUTTES DE VIE

Pourquoi donner son sang ?

Il n'existe aucun produit capable de se substituer au sang humain, le don de sang est donc indispensable.

Chaque année, 1 million de malades sont soignés grâce à ces dons.

Donner son sang est un geste précieux qui ne dure que 45 minutes, dont 10 minutes pour le prélèvement.

Pour donner son sang, il faut :

- Avoir de 18 à 70 ans révolus.
- Être en bonne santé.
- Peser plus de 50 kg.
- Ne pas être à jeun et bien s'hydrater.
- Se munir d'une pièce d'identité pour un premier don.

Les hommes peuvent donner jusqu'à 6 fois par an, les femmes 4 fois. Il faut juste respecter un délai de 8 semaines entre deux dons.

Il existe cependant certaines contre-indications au don de sang. C'est le médecin qui évalue et apprécie avec le donneur les contre-indications potentielles au cours d'un entretien confidentiel appelé "entretien pré don".

Pour 2019, une cinquième collecte a été programmée par l'EFS le mercredi 18 décembre.



APE

L'Association des Parents d'Elèves d'Armoy/Le Lyaud a effectué sa rentrée 2019/2020 avec son Assemblée Générale qui s'est tenue le 25 septembre. Cette année, 8 nouveaux membres ont rejoint l'association. Nous sommes donc 20 membres. Julien Babaz est venu en soutien de la présidente Aurore Guyon, Laetitia Bonnevalle aide la trésorière Karine Girardot, et au secrétariat nous retrouvons Amandine Villiere ainsi que Marisa Ducroq. Nous notons le départ d'Emilie Bon et Florence Hebert ainsi que de plusieurs familles qui nous ont aidé depuis des années. Nous les remercions chaleureusement pour tout leur bénévolat.

Notre 1^{ère} manifestation a déjà eu lieu dimanche 6 octobre avec le "mystère au village", manifestation organisée par le comité des fêtes du Lyaud, le comité des fêtes d'Armoy ainsi que l'APE. C'était une nouveauté. Tous les participants sont revenus ravis de leur balade à énigmes à travers les sentiers du Lyaud.

La manifestation suivante sera le loto le 23 novembre à la salle des fêtes d'Armoy. Tous les bénévoles sont d'ores et déjà à la recherche de lots et de dons. S'en suivra la vente de calendriers avec les photos des différentes classes des enfants de l'école. Puis la vente de sapins et de fruits sur le parvis de l'école avec la buvette gourmande, le vin chaud, les truffes et la visite du Père Noël le samedi 7 décembre.

Toutes nos manifestations ont pour but de financer toutes les sorties scolaires et intervenants de l'école d'Armoy/Le Lyaud, maternelle et élémentaire. Cette année, les 322 élèves sont regroupés en 12 classes et l'APE leur a alloué une somme de 21 900€ (subventions de la mairie d'Armoy, de la mairie du Lyaud ainsi que le conseil départemental incluses). Les institutrices et instituteur ont commencé leur programmation de sorties scolaires : cinéma, voile, projet théâtre, spectacle au théâtre d'Evian, exposition au Palais Lumière, la ferme du Petit Mont, le jardin des 5 sens ...

En attendant de vous retrouver nombreux lors de nos manifestations, nous vous souhaitons un bel automne.

Contact APE : ape.armoylelyaud@gmail.com



FESTIVAL DE THÉÂTRE

En 2020, notre village offrira une fois encore une belle place au théâtre amateur.

Alliant qualité et divertissement ce 19^e festival sera, à l'image de ses précédentes éditions, un moment de rencontres, de découvertes, de partage et de rêves. Simple esquisse à ce jour cette nouvelle programmation sera disponible dès la fin de l'année sur notre site www.festival-theatre-armoy.fr ou sur Facebook, fin janvier dans vos commerces et bibliothèques.

Au plaisir de partager ces moments chaleureux et conviviaux avec vous les 14, 15, 16, 21, 22 et 23 février 2020.

Festival 2019 "On ne refait pas l'avenir" Cie Accro-Planches



FOYER RURAL

En route pour un nouveau tour...

La saison a démarré, et bien démarré ! Avec 20 activités proposées lors de 31 cours ou stages, 13 animateurs qualifiés et pleins d'enthousiasme et plus de 330 adhérents à ce jour (un record), on peut dire que le foyer ne se porte pas trop mal. Si deux activités n'ont pu démarrer, pour d'autres les cours ont été dédoublés, ou en voie de l'être. Deux cours sont plus particulièrement adaptés aux seniors. Et les jeunes ne sont pas oubliés.

A travers les demandes, on retrouve les besoins liés à notre mode de vie :

- Développement personnel, recherche d'harmonie, avec le succès de la méditation de pleine conscience, le Qi Gong et le yoga
 - Prendre soin de son corps, avec le Pilates, le stretch, la gym et le do-in
 - Se bouger, avec la zumba et le cardio
 - S'exprimer, créer, se cultiver : chant, couture, anglais, théâtre jeunes, dessin, loisirs
- Tout ça avec le plaisir d'être ensemble.

Il y eut quelques émotions tout de même : Une semaine avant les inscriptions, Natacha, qui animait les cours de cardio et Pilates la saison dernière, a quitté à regret le foyer pour des raisons professionnelles et il a fallu la remplacer dans l'urgence. C'est ainsi que Chloé et Valérie sont venues se joindre à l'équipe du foyer, malgré leur emploi du temps déjà bien chargé, merci à elles ! Reste à harmoniser les effectifs dans ces cours, on s'y emploie...

Le Foyer Rural Armoy-Le Lyaud fête cette année ses 25 ans. On en reparlera prochainement !

Vous pouvez encore vous inscrire dans certaines activités. N'hésitez pas à contacter le secrétariat, ouvert tous les mardis matin (hors vacances scolaires) de 9 h à 12 h, salle de réunion de la mairie d'Armoy, 06 51 13 72 36

ou foyer.armoy.lclyaud@gmail.com

La 25^e édition de l'exposition artisanale a eu lieu les 26 et 27 octobre à la salle polyvalente d'Armoy.

Vous étiez nombreux à découvrir les créations très diverses, préparer vos cadeaux pour les fêtes, déguster le vin chaud proposé par le Comité des Fêtes, vous offrir une pause dans l'espace café-pâtisseries de la salle du bas, et participer à une petite tombola par la même occasion.

TENNIS

La saison de tennis 2019-2020 a repris dès le mercredi 28 août. Pour rappel tous les cours sont regroupés sur le mercredi : la matinée est dédiée aux enfants de l'école primaire et l'après-midi davantage aux collégiens et lycéens.

Cette année est une année de transition au niveau des effectifs, elle a été marquée par l'arrivée de joueurs et joueuses plus jeunes.

Nous allons proposer aux jeunes du club d'aller passer une journée pour découvrir le tournoi professionnel ATP de Lyon au mois de mai 2020.

La rénovation du terrain d'Armoy a engendré l'arrivée de nouveaux adhérents dans l'association qui est toujours heureuse que les terrains soient occupés.

Rappel des tarifs à l'année pour bénéficier de l'accès aux deux terrains de tennis d'Armoy et du Lyaud :

- 50 € pour une adhésion couple ou famille.
- 35 € pour une adhésion individuelle.



1, rue des Ursules - THONON
04 50 71 97 27
ouvert 7/7 de 11 h 30 à 14 h 00 et de 18 h 00 à 22 h
le vendredi et samedi jusqu'à 22 h 30

6, rue de l'Eglise - EVIAN
04 50 49 75 02
ouvert 7/7 de 11 h 30 à 14 h 00 et de 18 h 00 à 22 h
le vendredi et samedi jusqu'à 22 h 30

571, route de Bonnatrait
SCIEZ-BONNATRAIT
04 50 72 12 94
ouvert 7/7 de 11 h 30 à 14 h 00 et de 18 h 00 à 22 h
le vendredi et samedi jusqu'à 22 h 30

3565 Chef-Lieu - ARMOY
06 10 66 28 31
ouvert du mercredi au dimanche soir uniquement
de 18 h 00 à 21 h 30 - le vendredi et samedi jusqu'à 22 h 00



TRÈS BELLE DYNAMIQUE AUTOUR DE LA GRAINOTHÈQUE À LA BIBLIOTHÈQUE D'ARMOY !

Plusieurs rendez-vous très appréciés cet été à la bibliothèque de notre commune, autour de la grainothèque, mise en place au mois de mars, avec les Incroyables Comestibles d'Armoyle Lyaud et les Gardiens de Semences Léman 74.

De nombreuses variétés de plantes potagères (radichetta et laitue du Père Forel, tomates Matina et tomates mirabelles, haricots noirs d'Evian et haricots Meuch, chou kale frisé, oignons rocamboles...) et de fleurs très diversifiées (tête de dragon, œillets des chartreux, grande mauve, monnaie du pape blanche...) bio, non F1 (non hybrides), souvent de variétés anciennes, naturellement adaptées à l'environnement de nos jardins, ont été déposées ou récupérées par des jardiniers chablaisiens.

Avec bonheur, nous reconstituons notre patrimoine de semences !

Grâce à une petite subvention de la commune, nous avons acheté quelques sachets de graines chez Zollinger qui travaille depuis 35 ans pour sauvegarder, sélectionner et pérenniser ces petits trésors que sont nos semences !

Pour cette première année, plusieurs temps d'échanges ont emporté un franc succès. Deux ateliers ont été particulièrement appréciés :

- Les plantes sauvages comestibles de nos jardins :

Nous avons appris à reconnaître différentes plantes comestibles que nous appelons "mauvaises herbes" et que nous arrachons souvent dans nos jardins. Nous les avons dégustées dans des boissons et des mets : vin pomme, lierre terrestre, blinis d'écopode, soupe de feuilles de mauves,

pesto de pimprenelle, beurre d'alliaire, chèvre au lierre terrestre... un régal !

- Créer une mare dans son jardin :

Deux personnes ayant construit des mares dans leur jardin sont venues parler de leurs expériences. Pourquoi construire une mare ?

Construire une mare est une action importante en faveur de l'environnement :

C'est un refuge et un lieu de reproduction pour la faune et la flore.

C'est un lieu d'observation et surtout d'émerveillement (des espèces qui s'installent, bain des oiseaux, prélèvement de matériaux pour les nids, ponte des libellules...). Voir film sur Youtube "5 minutes nature dans un jardin d'Armoyle".

C'est aussi un lieu de détente, sans oublier l'aspect esthétique et paysager.

Prochains rendez-vous de la grainothèque :

- atelier Egrenage
- atelier Semis de tomates.

Rappel : vous pouvez déposer ou récupérer vos graines aux heures d'ouverture de la bibliothèque. A très bientôt ...



Mare dans un jardin d'Armoyle

TABAC PRESSE LOTO PMU



CATHERINE & MICHEL
1200, route de Noyer
74200 ALLINGES

Tél. 04 50 73 98 58
presseservice@orange.fr



9 avenue de Champagne
74200 THONON-LES-BAINS
Tel : 04 50 71 01 33
Fax : 04 50 26 59 22
gilletfleurs@wanadoo.fr

ossature bois
charpente
couverture

FAVRAT
construction bois

particuliers
entreprises
collectivités

Ensemble, construisons l'avenir



84, route du Lac - 74550 ORCIER - Tél. 04 50 73 91 23 - info@favrat.fr
www.favrat.fr

INSOLITE...



Recette Le farcement

(préparation 30 minutes, cuisson 3h)

Ingrédients :

(pour 4 personnes)

1 kg de pommes de terre – 40 g de beurre ou de saindoux – 8 tranches fines de poitrine fumée – 1,5 cuillère à soupe rase de farine – 2 œufs – 70 g de crème fraîche épaisse – 24 pruneaux dénoyautés – 50 g de raisins secs – 24 tranches de pommes séchées – 2 pincées de noix de muscade en poudre – sel, poivre.

- Peler, laver et sécher les pommes de terre, les râper
- Dans une terrine, mettre les pommes de terre, la farine, les œufs battus en omelette, la crème fraîche, les fruits secs, la muscade, sel et poivre. Bien mélanger le tout
- Faire fondre le beurre sans le laisser colorer, l'ajouter à la préparation. Mélanger à nouveau
- Préchauffer le four th.5 (150 °)
- Beurrer un moule à farcement (raboline) ou à défaut un moule à baba ou à kouglof
- Tapiser les parois du moule des tranches de lard. Verser la préparation, bien tasser le tout. Fermer le moule avec son couvercle ou couvrir d'une feuille de papier sulfurisé – Poser le moule dans un bain-marie et glisser au four pour trois heures minimum
- Retourner le moule sur un plat de service
- Offrir ce farcement en accompagnement d'un rôti ou d'un gibier en civet.

POÈME

Regarde la Terre, comme elle est belle
 Comme elle est bonne d'être éternelle.
 Elle se pare de brume irréelle
 Pourtant sous tes pas, combien elle est réelle.
 Tu voudrais parfois rivaliser avec elle,
 Alors tu te nourris de ses mamelles.
 Elle est vivante comme une étincelle.
 Ton corps, ta matière est d'elle.
 Elle t'a été offerte à la création
 et c'est pour toi qu'elle est belle !
 Aussi, regarde-la à chaque saison,
 elle se fait encore plus belle.

Josiane



LES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Après la destruction des milieux naturels, la prolifération d'espèces exotiques est considérée comme une des causes majeures de perte de biodiversité.

Une espèce invasive ou exotique envahissante (EEE) est une espèce introduite dans un milieu qui n'est pas son milieu d'origine, et dont le développement va nuire aux espèces et à la biodiversité locale (dommages écologiques, socio-économiques...)

Principales caractéristiques des plantes invasives :

- Elles ont une croissance rapide et sont très compétitives ;
- Elles n'ont pas de parasites ou de consommateurs connus dans les régions infestées ;
- Elles colonisent préférentiellement les milieux perturbés (invasion rapide des milieux artificialisés, dégradés ou appauvris en espèces).



Renouée

Principales menaces :

- Disparition des plantes indigènes/locales : les plantes invasives s'installent de manière agressive, massive et définitive, supplantant les plantes indigènes.
- Diminution de la biodiversité : la modification ou la fermeture des milieux par les plantes invasives entraîne une perte de la richesse en espèces des écosystèmes.
- Perturbation des activités humaines : pêche, chasse, navigation..., les plantes invasives forment des zones impénétrables limitant l'accès au site, l'écoulement des eaux, les activités de pêche, de navigation et les loisirs nautiques.
- Problèmes sanitaires d'allergie, brûlures et coupures : les pollens de certaines plantes invasives peuvent provoquer des allergies. Le contact cutané avec d'autres espèces peut provoquer des brûlures.

Les principales espèces répertoriés dans les milieux naturels sont la Renouée du Japon, la Balsamine de l'Himalaya, le Solidage géant, le Solidage du Canada, le Buddleia ou arbre à papillon, le Robinier faux-acacia. Et dans une moindre mesure, la Berce du Caucase, l'Ambrosie à feuilles d'armoise et l'Ailante.

Pour la plupart de ces espèces, l'éradication totale implique le recours à des opérations lourdes et coûteuses. En revanche, il est souvent possible par des mesures de fauche, de coupe ou d'arrachage manuel (dans le cas de petites surfaces), de maintenir une stabilité des populations en intervenant régulièrement avant la fructification.

Attention à prendre attentivement connaissance de la ges-

tion préconisée sur l'espèce car la fauche, menée selon certaines modalités, peut parfois s'avérer stimulante et donc contre-productive.

Zoom sur la Renouée du Japon : Il s'agit d'une plante herbacée vivace formant des fourrés denses de 1 à 4 m de haut.

La Renouée du Japon se multiplie par clonage (reproduction végétative). Tout fragment de la plante (rhizome, bouture de tiges) est capable de donner naissance à un nouvel individu. La plante est souvent disséminée par l'homme lors de travaux d'aménagements (routes, chemin de fer, bâtiment, etc.) par le colportage de terres "contaminées".

Les renouées asiatiques sont des espèces hautement compétitives, elles forment des fourrés très denses empêchant l'accès à la lumière aux espèces herbacées et jeunes ligneux pouvant s'y développer. De plus, ces renouées produisent au niveau de leurs racines des substances toxiques pour les racines des autres espèces, entraînant une perte de la biodiversité locale. En bordure de cours d'eau, les renouées, superficiellement enracinées, sont facilement emportées par les crues, contribuant à l'érosion des berges. Leurs massifs vigoureux posent également des problèmes de visibilité, lorsqu'ils se trouvent à proximité des axes routiers.

L'arrachage des rhizomes est possible seulement sur les très jeunes plants car ceux-ci ne sont pas encore profondément enracinés. Chez les plants adultes, les rhizomes s'étendent à plus de 10 m de long et plus de 4 m de profondeur.

La fauche répétée sur plusieurs années permet d'affaiblir la plante. La fauche doit être répétée avec une fréquence de 6 à 10 passages par an en période de végétation. Une fauche occasionnelle est à proscrire car elle ne fait que stimuler la plante. Les résidus de fauches doivent être exportés sur une plateforme isolée du sol et laissés à sécher à l'abri du vent et de l'eau (pas de compostage). Il ne faut jamais réutiliser ou déplacer les terres situées à proximité du massif de Renouée du Japon.



Berce du Caucase

DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A noter :

pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août).

Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre).

LA FERME DE TROSSY

FABRICATION FERMIÈRE DE
REBLOCHON, ABONDANCE, TOMME & RACLETTE

90, route de Trossy - 74200 LE LYAUD - Tél./Fax 04 50 70 57 19
www.lafermedetrossy.com



**SAS Électricité & Travaux Publics
DEGENÈVE**

Canalisations électriques et télécommunications
Terrassements et VRD
Entretien des réseaux d'éclairage extérieur

285, route du Col de Terramont - 74470 LULLIN
Tél. 04 50 73 81 64
E-mail : degeneve.electricite@orange.fr

PETITJEAN

Christophe
SARL
Ferblanterie
Cuivrie

5, chemin de la Ritte - 74200 Thonon les Bains
Tél. 04 50 72 99 68 - Fax 04 50 81 83 91 - Port 06 03 82 60 14
Site: 483 522 511 008 45

G. DUBOULOZ

1 ENSEIGNE - 2 MAGASINS

Le Bricolage
Magasin Avenue Jules Ferry
74200 THONON
Tél. 04 50 71 14 65
Fax. 04 50 71 14 28

La Décoration
Magasin ZAC du Larry
74200 MARIN
Tél. 04 50 71 36 92
Fax. 04 50 70 27 81

www.dubouloz.net

BEL & MORAND
T.P.

Aspiratrice excavatrice
Copeaux, sciure, gravats, gravier,
terre, sable, eau, ballast...

- Hauteur jusqu'à 15 m
- Diamètre jusqu'à 250 mm
- Distance jusqu'à 50 m

Contact

403 E, route de la Gare
Z.I. Mésinges - 74200 ALLINGES
Tél. 04 50 17 08 00 • Fax 04 50 17 08 01
E-Mail : sabmt@wanadoo.fr

**LE D'JOSS
BAR**

Tél. 04 50 73 38 46

13, rue de la Mairie • 74200 Le Lyaud

**Méchoui
des Savoie**
Traiteur à domicile

Vincent Meunier
74200 Le Lyaud
méchouidessavoie.com
Portable 06 11 87 74 63

- Réceptions, Mariages
- Baptêmes, Anniversaires
- Repas d'entreprise...

LE BIOMÉTHANE

Le biométhane est un gaz combustible produit à partir de la transformation de matières organiques issues de divers secteurs : agricole, industriel, déchets de restauration, déchets de collectivités.

La digestion de ces matières organiques produit du biogaz pouvant être valorisé par combustion sous forme de chaleur et/ou d'électricité. Ce biogaz peut être purifié pour atteindre la qualité du gaz naturel. On l'appelle alors "biométhane". Une fois épuré et odorisé, il peut être injecté dans les réseaux de gaz.

Le cycle biométhane permet de valoriser des déchets agricoles et agro-industriels, de produire une énergie renouvelable en captant et valorisant le

biométhane, puis d'épandre le digestat riche en matières organiques qui se substitue aux engrais chimiques pour les exploitants agricoles.

Le biométhane produit est une énergie stockable, non intermittente, produite de manière délocalisée sur le territoire national. Il contribue donc à l'indépendance énergétique du pays et permet de réduire les importations de gaz naturels.

Par ailleurs, la production de biométhane réduit les émissions de gaz à effet de serre. Or le méthane qui s'échappe dans l'atmosphère est 25 fois plus nocif à la couche d'ozone que le dioxyde de carbone.



UN DRÔLE DE PAPILLON...

Le sphinx tête de mort aperçu à Armoay cet été dans un jardin (9 cm) est une espèce de lépidoptères de la famille des sphingidae.

Ce grand papillon migrateur sur de longues distances est connu pour le motif sur son thorax qui évoque une tête de mort.

Une espèce qui vit et hiberne dans le sud du bassin méditerranéen, Afrique, Asie et migre en Europe en début d'été. Depuis 2003 et chaque année de canicule, on peut en trouver dans nos jardins.

Pompes Funèbres Chablaisiennes
MERCIER

SALONS FUNÉRAIRES • SALLE DE CÉRÉMONIES
INHUMATION - CRÉMATION • MARBRERIE

2, rue Charles-Buet
THONON-LES-BAINS

04 50 26 53 04
pfch@wanadoo.fr
pompefunebreschablaisiennes.com



PARTNER CHAUFFAGE

**DÉPANNAGE
INSTALLATION**

Z.A. du Gotay - 74500 LARRINGES
Tél. 04 50 70 58 81

FINÉLEC
ELECTRICITE

INSTALLATIONS - DÉPANNAGES - SERVICES

SARL P. FILLON & C. NÉPLAZ

29, rue de la Mairie - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 26 30 62 - Fax 04 50 26 61 93
finelec.74@wanadoo.fr



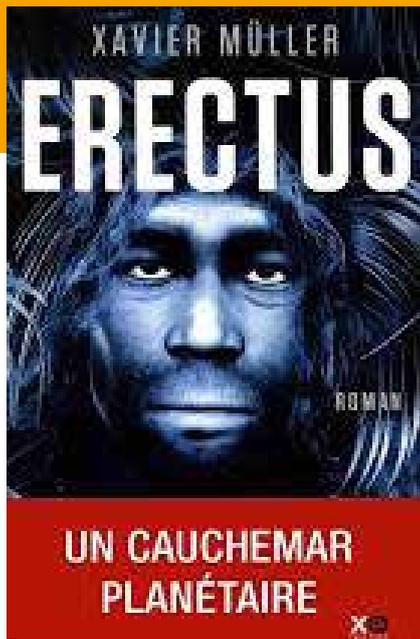
"ERECTUS" de Xavier Müller

Ce livre raconte l'histoire d'un virus échappé par erreur d'un centre clandestin de recherche scientifique en Afrique du sud.

Il a la particularité de faire régresser dans le temps les malades, qu'ils soient végétaux, animaux, ou humains. Les humains infectés deviennent des Erectus.

C'est une course effrénée contre la propagation de ce virus appelé :Virus Kruger (comme la grande réserve animalière d'Afrique du sud). On suit le cheminement d'une paléontologue et de différents chercheurs, et les imbrications politiques des responsables mondiaux.

C'est la peur d'une pandémie, histoire bien rythmée où on sent planer le virus Ébola.



ANIMATIONS PASSÉES ET À VENIR

- **Atelier BD** samedi 21 septembre en partenariat avec la bibliothèque d'Orcier et Thonon Agglo, animé par l'illustratrice Caroline Sergent.



De grande qualité, il a rencontré un grand succès.

- **Soirée débat** jeudi 17 octobre : "parents et grands-parents, une place pour chacun", animé par Valérie Cordazzo (psychologue).

- **Troc livres** à la salle des fêtes d'Orcier samedi 16 novembre dans l'après-midi

- **Atelier égrainage** samedi 30 novembre de 10 h à 12 h

- **Atelier Kirigami** samedi 30 novembre dès 14 h



Éric VUAGNAT
Franck TUPIN

GÉRONs VOTRE AVENIR

Toutes solutions d'assurances
Particuliers et Professionnels

10, av. du G^{nl}-de-Gaulle - 74200 THONON
Tél. 04 50 71 65 75
agence.chablais@swisslife.fr n° ORIAS 07006421



THONON 8, Bd Carnot - ARMOY Chef-lieu
04 50 71 16 93 04 50 73 94 58

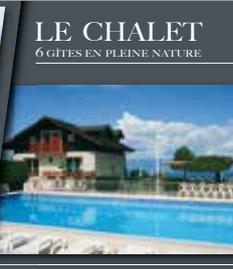


LE CHALET
6 GITES EN PLEINE NATURE

Bernard et Anne-Marie PELLEIX

Lieu-dit "L'Ermitage"
74200 ARMOY
(à 3 km de Thonon)

Tél. 04 50 71 08 11
Fax 04 50 71 33 88
bpeillex@wanadoo.fr




Boucherie - Charcuterie - Traiteur

Benott Favier-Bosson
3565 Chef-lieu - 74200 ArmoY - Tél. 04 50 17 49 91



MAGASIN DE VÊTEMENTS PROFESSIONNELS
MARQUAGE ROUTIER
PANNÉAUX DE SIGNALISATION
MOBILIER URBAIN

ZI DES GRANDES TEPPES
74550 PERRIGNIER



B C MENUISERIE - AGENCEMENT
RÉNOV' CHARPENTE - ESCALIER
artisan
Bruno COUEDEL

Service au Particulier - Syndic - Entreprise

165 ch. des Jardins - 74200 LE LYAUD
Tél. 04 50 71 60 39 - Fax 04 50 71 94 45
bruno-couedel@wanadoo.fr

DOMIAL
Électroménager, image et son

DÉPANN'MÉNAGER

94, rue du Sanjhon
74200 LE LYAUD

Tél. 04 50 73 99 94
pellieux.l@wanadoo.fr

SÉANCE DU 18 JUIN

Lors de sa réunion du 18 juin 2019, le Comité Syndical a décidé :

- De maintenir les tarifs cantine, garde-périscolaire et aides aux devoirs soit :
 - 4,90 € le repas cantine
 - 1,50 € la 1/2 h de garde-périscolaire
 - 4,50 € l'aide aux devoirs qui se déroule les lundis, mardis et jeudis de 16 h 30 à 18 h.
- De signer un contrat de travail à durée indéterminée, à temps non complet à un agent chargé d'assister l'enseignante qui aura la classe de GS/CP. Ce poste est de 3 heures par jour, 4 jours par semaine uniquement les semaines de classes. Cet agent aidera également au service cantine scolaire lorsque le nombre d'enfants de maternelle déjeunant à la cantine sera supérieur à 40, et effectuera le ménage du groupe scolaire cycle 3 durant les vacances scolaires.
- De réfléchir sur la mise en place d'un self pour le restaurant scolaire étant donné que l'effectif des enfants déjeunant à la cantine est en hausse constante. Il conviendra de voir le coût

mais également étudier les possibilités de faisabilité.

- D'accepter la mise en disponibilité pour convenances personnelles de Céline Lopes pour une nouvelle durée de 5 ans.
- De signer une convention avec le Foyer Rural Culturel Armoyle Lyaud pour la mise à disposition de la salle de motricité du groupe scolaire Armoyle Lyaud moyennant une petite participation financière pour participer aux frais d'électricité, de chauffage, d'entretien.... soit 1,75 € par heure d'utilisation.
- De demander un devis à Créativ'Pub et à Perrin Publicité pour mettre des films sur les baies du groupe scolaire côté parking, afin que les enfants ne soient pas distraits par les passages et mouvements sur le parking.
- D'accepter le devis peinture destiné à la rénovation de la salle de bibliothèque, cycle 3.
- De poser des barrières fixes sur le devant du groupe scolaire pour assurer la sécurité des enfants et une barrière mobile pour fermer l'accès au parking le soir et durant les vacances scolaires afin de limiter les dégradations récurrentes du groupe scolaire.

Vivre ensemble

LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS

Incivilités : manquement aux règles de comportement en société. Les incivilités sont l'affaire de tous, juste une question d'éducation...

A chaque parution du bulletin municipal, nous nous permettons un petit rappel :

- Ne pas laisser ses bouteilles, ses cartons, ses journaux et autres autour de nos containers à déchets, même si ceux-ci sont pleins.
- Ne pas jeter ses déchets verts dans le talus d'en face, si celui-ci ne vous appartient pas.
- Respecter les heures de tonte.
- Respecter les limitations de vitesse dans le village et en dehors.
- Ne pas laisser vos canettes ou bouteilles vides aux abords de

l'aire de jeux près de la mairie, place des commerces, et nulle part ailleurs.

- Ne pas mettre le feu à l'herbe sèche, aux poubelles (comme nous l'avons constaté dernièrement près du vestiaire du terrain de foot où, sans l'intervention de promeneurs, le local serait parti en fumée).
- Respecter la grotte de la Vierge au cœur du village, située à côté de l'arrêt de car.
- Ne pas faire vrombir scooters ou voitures au bruit non réglementaire en pleine nuit.

Voilà un échantillon de tout ce que l'on nous rapporte (sans compter ce que l'on ne nous rapporte pas...) Ensemble soyons vigilants pour le bien-vivre chez soi. Respectons notre village.

Allianz 

6WÉÉW6; 66/; U
Agent Général
06 01 32 21 73

1, av. du Vernay - 74200 THONON
Tél. +33 (0)4 50 71 01 43
lolloz.thononlesbains@allianz.fr
Orias n°16006216



Cabinet MIDROIT sarl

VOUS VENDEZ / VOUS LOUEZ
un appartement / une maison / tout autre bâtiment

Des diagnostics obligatoires sont à réaliser

Renseignez-vous au 04 50 71 16 36
ou sarl.midroit@wanadoo.fr

Amiante, Métré, Plomb, Performance Energétique,
Electricité, Gaz



- Alarmes ■ Interphone ■ Domotique
- Automatismes de portails
- Chauffage électrique

129C, chemin de la Folatière, sur Lonnaz
74200 ARMOY - Tél. 06 27 13 42 17

dantony.electricite@yahoo.fr



Novembre

- 02/11 **FÊTE DE LA CHATAIGNE**
Salle polyvalente Armoy
- 11/11 **CÉRÉMONIE**
- 23/11 **LOTO APE**
Salle polyvalente Armoy
- 30/11 **ATELIER KIRIGAMI ET GRAINOTHÈQUE**
Bibliothèque Armoy

Décembre

- 07/12 **REPAS DES AÎNÉS**
CCAS Armoy
- 07/12 **VENTE DE SAPINS**
Groupe scolaire
- 15/12 **NOËL DES ENFANTS**
Salle polyvalente Armoy
- 18/12 **DON DU SANG**
Salle communale Le Lyaud

Janvier

- 10/01 **CONCERT DE L'AN NOUVEAU**
Eglise d'Armoy
- 17/01 **VŒUX DU MAIRE**
Salle polyvalente

Février

- CARNAVAL DES ENFANTS**
- 14-16/02 **FESTIVAL DE THÉÂTRE**
ET 21-23

NAISSANCES

- DUQUENNE Sacha, le 4 juillet 2019
- PONCY Penelope Françoise Emilie, le 5 juillet 2019
- LARGILLET MUDRY Adam, Joseph, le 29 juillet 2019
- MORGAND DUPEYRON Miléna, Marie-Lise, Fabienne, le 30 juillet 2019
- CHABERT Mia, le 20 septembre 2019
- FINCK Tess Louise, le 23 septembre 2019

MARIAGE

- TRAÏFA Laïdi et RGUIBI Khadija, le 20 juillet 2019
- DIJOUX Jimmy Valère Pascal et FESSARD Mélanie Elise Simone, le 25 juillet 2019

DÉCÈS

- DOS REIS Anastacio, le 12/07/2019
- DUCRET Raymond, le 14/09/2019
- FOSSIEZ Jean Alexandre, le 03/10/2019

Etat Civil



C.C.A.S.

Il peut vous renseigner sur les démarches administratives concernant l'aide sociale (aide alimentaire, logement, perte d'autonomie)..

Un rendez-vous peut être pris en mairie en vue d'une visite à votre domicile.

CONSTRUCTIONS

Il est rappelé que tous types de travaux (clôture, abri, piscine,...) nécessitent une demande d'autorisation préalable en Mairie.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ARMOY

Tél. 04 50 70 57 68

Heures ouvertures :

Lundi 16 h 45 - 18 h 45

Mercredi 14 h - 17 h 30

Vendredi 16 h 45 - 18 h 45

Samedi 10 h - 12 h

SIVOM (SERVICES TECHNIQUES, AFFAIRES SCOLAIRES, CANTINE ET GARDERIE)

Monsieur Daniel CHAUSSÉE, Président

Tél. 04 50 73 97 84 - Fax 04 50 70 56 53

Mail : armoy-le-lyaud.sivom@wanadoo.fr

ÉCOLES

École élémentaire et maternelle :

Madame Cathy CHIFFLET, Directrice : 04 50 70 54 52

SEMV

(SYNDICAT DES EAUX DES MOISES ET VOIRONS)

Tél. 04 50 72 40 26 - Fax 04 50 72 40 60

Urgences : 06 86 46 06 28

ENEDIS (DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ)

08 10 33 32 74 ou 30 74

DÉCHETTERIE D'ALLINGES

Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h

Le samedi : 8 h 30 à 13 h et 14 h à 18 h 30

(horaire d'hiver)

Tél. 04 50 73 98 59

NUMÉROS UTILES

POMPIERS : 18

SAMU : 15

GENDARMERIE : 04 50 36 11 02

(Bons-en-Chablais)

Centre hospitalier : 04 50 83 20 00

Pôle Santé Armoys :

- Cabinet de Kinésithérapie :

Thierry Coupeau : 04 50 73 78 53

- Orthophoniste :

Marielle Bluteau : 06 45 54 88 53

- Cabinet infirmier d'Armoys :

Johanna Gauch et Anne-Sophie Favier-Mer
06 21 21 80 91

- Masseur-kinésithérapeute :

Sylvie Beck-Mottet - Soins à domicile
06 78 86 68 60

Pharmacie d'Allinges : 04 50 70 51 93

Cabinet infirmier des Allinges : 04 50 70 50 44

